

EBS LE RELAIS NORD EST ILE DE FRANCE

 PARC D'ACTIVITES DU PLATEAU
 255 RUE DES LABOUREURS
 02200 PLOISY

SIRET 411997018 00055

APE/NAF 9609Z

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

 Période du 01/04/19 au 30/04/19
 Paiement le 30/04/19 par Virement

Conv. coll. REGIME GENERAL

N° Séc.Soc. 1760402722095 89 Matricole 2134
 Ancienneté 1 an(s) et 5 mois
 Emploi AGENT D'EXPLOITATION Indice
 Qualification Niveau
 Département BOUTIQUES Coef.
 Catégorie EMPLOYES Horaire 151,6670

M BONARD DAVID

 10 RUE DU FONDS D'ARLAINES
 02290 FONTENOY

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire mensuel				1521,22	
Heures supplémentaires 125%	1,50	10,03	125,000	18,81	
TOTAL BRUT				1540,03	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		1540,03		0,00	107,80
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès		1540,03		0,00	6,47
Complémentaire Santé				88,14	26,00
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1540,03		0,00	35,88
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée		1540,03	6,900	106,26	131,67
Sécurité Sociale déplaftonnée		1540,03	0,400	6,16	29,26
Complémentaire Tranche 1		1540,03	4,010	61,75	92,56
Réduction cotisation heures supplémentaires	18,81	-11,310	2,13	0,00	
FAMILLE-SECURITE SOCIALE		1540,03		0,00	53,13
ASSURANCE CHOMAGE		1540,03		0,00	64,68
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1540,03		0,00	56,46
CSG non imposable à l'impôt sur le revenu		1545,55	6,800	105,10	2,60
CSG/CRDS imposable à l'impôt sur le revenu		1545,55	2,900	44,82	0,00
ALLEGEMENT DES COTISATIONS				0,00	-436,14
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				410,10	170,37
Exonération fiscale sur HS/HC				18,81	
Saisie sur salaire				100,00	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

1029,93

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

10,69

Impôt sur le revenu					Base	Taux de prélèvement à la source	Montant	
Impôt sur le revenu prélevé à la source					1244,08	0,00	0,00	
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	1540,03	410,10	170,37	0,00	1244,08	151,67	1,50	1029,93
Année	6178,92	1646,47	686,94	0,00	4970,78	606,67	7,50	Allègement des cotisations employeur 556,26
Compteurs	Pris	Restant		Acquis	Cumul	Dates de congés		Total versé par l'employeur 1710,40
Congés	0,00	-1,60		2,08	22,88	Du	Au	
ARTT	0,00	0,00		0,00	0,00	Du	Au	
						Du	Au	

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.